MATCHS BARRAGES MONDIAL - 2022

L'ALGÉRIE AFFRONTERA LE CAMEROUN

Page 16

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

13 DÉCÈS ET 2.211 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4430 | Dimanche 23 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

4E VAGUE DU COVID-19 EN ALGÉRIE

LE CONFINEMENT SERA-T-IL ÉVITÉ ?

Page 5

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

VERS LE PLAFONNEMENT DES MARGES BÉNÉFICIAIRES ?

Page 4

CONCERTATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

EVITER TOUTE TENSION OU RUPTURE DE MÉDICAMENTS

Page 16

PORT D'ALGER

RECUL DE L'ACTIVITÉ AU 3e TRIMESTRE 2021

Page 4

Repères %

10
jours de suspension des cours d'enseignement coranique.

11
personnes interpellées pour escroquerie d'étudiants algériens.

70
morts déplorés au Yémen dans une frappe contre une prison.

La Fédération algérienne pour la paix récompense des enfants autistes

La Fédération algérienne pour la paix et l'humanité a organisé, en coordination avec l'association "El Nour" pour l'autisme, une cérémonie en l'honneur d'enfants autistes talentueux. Placée sous le slogan "Tous unis pour les enfants autistes", cette initiative se veut une reconnaissance et un hommage à cette catégorie d'enfants "quelque peu marginalisée", selon le président de la fédération, Belkacem Chihaoua qui a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que son organisation "*a voulu découvrir et encourager les enfants talentueux de cette catégorie pour briller chacun dans son domaine de prédilection*". Cette cérémonie intervient après six mois de travail qui "*ont permis de découvrir de nombreux talents chez ces enfants à travers les wilayas du pays*", a-t-il ajouté, relevant que cette catégorie d'enfants doit bénéficier d'un intérêt particulier, compte tenu de leurs nombreux talents dans divers domaines. Agréée depuis le 13 mars 2019, la Fédération algérienne pour la paix et l'humanité est une association à caractère social, culturel et caritatif, à l'origine de nombreuses initiatives.

La BEA lance 2 nouveaux guichets dédiés à la finance islamique

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a procédé, lundi à Alger, au lancement de deux nouveaux guichets dédiés à la commercialisation des produits de la finance islamique au niveau de ses agences Mohamed-Belouizdad à Alger-Centre et Chéraga. Présidant l'inauguration officielle du guichet de la finance islamique de l'agence Mohamed-Belouizdad, le DG de la BEA, Lazhar Latreche, a expliqué que la banque propose, au total, 7 produits islamiques au profit des particuliers et deux produits destinés aux entreprises. La Bea envisage également d'élargir "progressivement" les guichets de la finance islamique à ses autres agences, tout en diversifiant sa gamme de produits. "*Rien que pour l'année 2022, nous comptons ouvrir des guichets commercialisant les produits de la finance islamiques à travers 44 agences*", a-t-il fait savoir. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du lancement, fin décembre dernier, de l'activité "finance islamique" par la BEA au niveau de son agence Amirouche à Alger.

L'Algérie présente au Salon international du tourisme en Espagne

L'Office national du tourisme (ONT) prend part en compagnie d'une délégation des opérateurs économiques dans le domaine de l'hôtellerie, du tourisme et des voyages, aux manifestations de la 42e édition du Salon international du tourisme (Fitur) à Madrid en Espagne. Selon un communiqué de l'ONT, cette participation s'inscrit dans le cadre de "*la poursuite et la redynamisation des efforts visant la relance du secteur du tourisme conformément aux orientations et recommandations contenues dans le plan d'action fixé dans le plan spécial - Destination Algérie -, lequel s'est fondé sur l'impératif d'intensifier les actions promotionnels du tourisme afin d'ntroduire la destination Algérie dans les marchés touristiques mondiaux*".
Durant sa participation, jusqu'au 23 février, l'ONT œuvrera à renforcer la présence de l'Algérie dans les manifestations touristiques et les fora internationaux, notamment après le retour progressif de l'activité touristique grandement touchée par la crise mondiale due au Covid-19.

Dixit

Mohamed Bouslimani

"La priorité actuelle du secteur est de jeter les bases pour parvenir à une presse professionnelle."

Des sœurs jumelles accouchent le même jour, d'une petite fille

Tombées enceintes à la même période, des sœurs jumelles ont accouché le même jour à seulement quelques heures d'intervalle, mardi 11 janvier 2022 à Strasbourg (Bas-Rhin). Pourtant, l'une des sœurs était rentrée la veille à l'hôpital.
Les deux mamans comme les deux nourrissons sont en excellente santé, rapporte France 3 Grand Est.
Autre fait étonnant : les deux nourrissons font le même poids que leurs mères à la naissance. Elles mesurent également toutes les deux 46 cm.

Des musées transformés en... salons de coiffure

Des dizaines de musées et lieux de concert se sont mercredi temporairement transformés en salons de coiffure et en salles de sport aux Pays-Bas afin de protester contre les restrictions sanitaires imposées au secteur culturel.
Le secteur culturel estime injuste de devoir rester fermé alors que les restrictions ont été levées la semaine dernière pour les magasins et les professions de contact comme les barbiers, les salons de manucure...

CRISE MALIENNE

L'UA salue et soutient l'initiative du Président Tebboune

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est félicité de la disponibilité et des efforts de l'Algérie, à sa tête le Président Abdelmadjid Tebboune, visant à accompagner le Mali et la Cedeao dans la voie salutaire de la compréhension mutuelle...

PAR CHAHINE ASTOUATI

Un communiqué de la présidence de la République, publié le 11 janvier dernier, indique que "*le Président Abdelmadjid Tebboune, qui a fait valoir l'exigence d'une approche inclusive répondant à la complexité des problèmes structurels et conjoncturels et aux défis que le Mali doit relever, y compris dans la lutte contre le terrorisme, a estimé raisonnable et justifiable une période de transition d'une durée ferme de douze (12) à seize (16) mois*".

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est félicité, à ce propos, de la disponibilité et des efforts de l'Algérie, à sa tête le Président Abdelmadjid Tebboune, visant à accompagner le Mali et la Cedeao dans la voie salutaire de la compréhension mutuelle en vue de sauvegarder les intérêts supérieurs du peuple malien et d'éviter à la région un engrenage de la tension et une exacerbation de la crise.

Dans un communiqué adopté au terme de la réunion tenue le 14 janvier sur la situation au Mali, le CPS a appelé les autorités de la Transition au Mali et la Cedeao à s'engager "*ensemble dans cette initiative afin de traiter les points de divergence en suspens en vue de faciliter le retour du Mali à l'ordre constitutionnel dans un délai approprié et réalisable, ne dépassant pas seize (16) mois*".

Dans ce contexte, le CPS indique que la mise en œuvre des dispositions pertinentes des communiqués de la Cedeao sera examinée en liaison avec le résultat des efforts à déployer par l'Algérie, - partie prenante pour amorcer un dialogue serein et réaliste entre le Mali et la Cedeao -.

Il a également réaffirmé que "*l'Algérie est en mesure de guider le processus en vue de l'instauration d'un ordre constitutionnel malien rassembleur et consensuel ayant pour objectif de consacrer les acquis et les préconisations de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger*".

Le Président Tebboune avait, dans l'audience accordée le 6 janvier courant à une délégation malienne de haut niveau, "*insisté sur la nécessité pour les autorités de la transition du Mali de s'engager à faire de l'année 2022 celle de l'instauration d'un ordre constitutionnel malien rassembleur et consensuel ayant pour objectif de consacrer les acquis et les préconisations de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger*".

Le CPS a exhorté toutes les parties prenantes maliennes à la retenue et à la nécessité de s'engager dans le dialogue et de continuer à travailler ensemble dans le cadre de l'Accord de paix et de réconciliation pour le Mali de 2015, issu du processus d'Alger, comme seul moyen de garantir une approche inclusive pour relever les défis auxquels le Mali est confronté, qui sont fondamentalement structurels et liés à la sécurité.

Le CPS a, en outre, demandé à la Commission de l'UA de mener immédiatement des consultations entre les pays voisins directs du Mali et de présenter ensuite un rapport sur les résultats des consultations, mais aussi de s'engager rapidement et directement avec les autorités maliennes de transition et toutes les parties prenantes, y compris la Cedao, en vue de finaliser un calendrier électoral qui sera acceptable pour toutes les parties maliennes.

Le Conseil a également exprimé son soutien total à tous les efforts visant à créer les conditions nécessaires pour favoriser le retour à l'ordre constitutionnel au Mali.

Le CPS a, par ailleurs, appelé tous les acteurs à assurer le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans la région, et demandé instamment au gouvernement malien de mettre en place des mécanismes fiables et efficaces pour assurer la protection des civils.

C. A.

DÉMOGRAPHIE EN ALGÉRIE

44,6 millions d'habitants en janvier 2021

Le nombre d'habitants de l'Algérie est passé à 44,6 millions au 1er janvier 2021 contre 44,3 millions au 1er juillet 2020, a appris l'*APS* auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'année 2020 a enregistré 992.000 naissances vivantes, 236.000 décès et 283.000 mariages, indiquent les données statistiques de l'ONS.

2020 a été marquée par un recul des naissances vivantes sous le seuil d'un million de naissances pour la première fois depuis 2014, une augmentation "significative" des décès, et par la poursuite du recul des mariages depuis six ans.

L'accroîssement naturel enregistré durant l'année a atteint 756.000 personnes, soit un taux de 1,71 %. Ce dernier continue sa tendance baissière enclenchée depuis 2017, "*avec un rythme plus prononcé en 2020*", ajoute l'ONS expliquant cette baisse par l'augmentation "*conséquente*" des décès, auquel s'associe le recul des naissances.

A ce rythme de croissance de l'année 2020, la population résidente totale atteindrait 45,4 millions au 1er janvier 2022, selon les prévisions de l'Office. La répartition par sexe des habitants de l'Algérie au 1er janvier 2021, fait ressortir une légère prédominance de la population masculine qui représente 50,7 % de la population totale.

Selon l'office, le recul des naissances vivantes sous le seuil d'un million de naissances pour la première fois depuis 2014, a affecté le taux brut de natalité qui est passé de 23,80 pour mille en 2019 à 22,42 pour mille en 2020.

Cette tendance baissière a également caractérisé le niveau de fécondité, puisque son indicateur conjoncturel est passé de 3,0 enfants par femme à 2,9 enfants par femme durant la même période de comparaison.

Entamée depuis 2014, la baisse de l'effectif des mariages se poursuit également en 2020 mais avec un rythme plus "*accéléré*".

"*L'évolution de la population âgée de 20 à 34 ans (population ou se contracte 80 % des mariages), fait ressortir une régression du volume de celle-ci d'une allure assez visible a partir de 2015, laquelle est passée de 10,997 millions à 10,427 millions entre 2015 et 2020*", détaille l'organisme L'année 2020 a enregistré 236.000 décès contre 198.000 décès en 2019, en augmentation de 38.000 décès. Le taux brut de mortalité est passé ainsi de 4,55 pour mille à 5,33 pour mille.

D'autre part, l'ONS indique que le volume de la mortalité infantile avait baissé à 18.700 décès en 2020 contre 21.030 cas en 2019, soit un recul de 2.330 décès. Le taux de la mortalité infantile a atteint 18,9 pour mille.

A l'instar des pays du monde touchés par la pandémie, la hausse du niveau des décès a impacté négativement l'espérance de vie à la naissance, qui a enregistré une baisse de 1,6 année, atteignant 76,3 années, soit le même niveau de 2009.

Par sexe, l'espérance de vie à la naissance semble affecté davantage les hommes, puisqu'elle est de 74,5 ans, alors que chez les femmes elle est de 78,1 ans.

R. N.

BILAN DES TRAVAUX DE LA 2E SESSION DES CADRES DES ANCIENS SMA

Ancrer les valeurs de la révolution du 1er Novembre chez les jeunes

Les travaux de la deuxième session des cadres des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), préparatoire à la célébration du 60e anniversaire de l'Indépendance nationale, ont été sanctionnés samedi à Alger par une série de recommandations visant notamment à ancrer les valeurs et principes du 1er Novembre chez les jeunes.

Les participants à cette rencontre ont recommandé l'organisation d'activités diverses, notamment sur la Mémoire locale et le rôle des martyrs à travers les différentes régions du pays.

Les participants à cette session, présidée par le commandant général des Scouts musulmans algériens, Mustapha Saâdoune, ont mis l'accent sur l'importance d'une bonne préparation de toutes les mouhafadhate de wilaya et des groupes locaux pour adhérer massivement aux programmes des célébrations nationales et locales du 60e anniversaire de l'Indépendance et faire connaître les anciens des SMA lors des différentes activités.

Ils ont appelé à l'organisation de concours nationaux et locaux pour enfants et à l'adhésion dans tous les groupes des scouts dans le programme national de célébration de l'Indépendance.

Les recommandations mettent l'accent sur l'importance de "r*elancer le programme de la mémoire de proximité sur le terrain*" à travers le pays pour faire connaître les martyrs de la Révolution et ancrer l'esprit nationaliste et de citoyenneté chez les générations montantes.

R. N.

PORT D'ALGER

Recul de l'activité au 3e trimestre 2021

L'activité du port d'Alger durant le 3e trimestre 2021, a accusé une baisse, aussi bien pour le mouvement de la navigation des opérants que pour le trafic marchandise, en comparaison avec la même période de l'année 2020, selon les derniers chiffres de l'Entreprise du port d'Alger (Epal).

PAR RIAD EL HADI

Durant la période juillet-septembre, 306 navires opérants ont accosté au port d'Alger, soit une baisse de 6 %, malgré la croissance du nombre global des navires qui a atteint 390 (+12,07 % par rapport aux réalisations du 3e trimestre 2020), relève l'Epal dans le dernier numéro de sa revue trimestrielle.
Selon la même source, "c*eci est justifié, en grande partie, par la régression des porte-conteneurs, les cargos et RO/RO*".
Le tonnage de la jauge brute des navires opérants en entrée, "*est passé de 3,527 millions de tonneaux au 3e trimestre 2020 à 3,531 millions de tonneaux au 3e trimestre 2021, faisant apparaître un état de stabilité de (+0,11 %)*". Le bilan fait état, également, d'une baisse du trafic global des marchandises, de l'ordre de 5,44 % comparée à la même période de 2020, avec 1,96 million de tonnes au 3e trimestre 2021. "*Cette baisse de l'activité portuaire est la conséquence de la crise sanitaire que nous traversons et dont nous subissons les effets depuis mars 2020, notamment la fermeture des frontières, la baisse de la production mondiale et des échanges commerciaux internationaux*", explique la revue de l'entreprise portuaire d'Alger. S'agissant du trafic des conteneurs traités par l'Entreprise du port d'Alger, un nombre de 70.263 EVP (équivalent vingt pieds) a été enregistré durant le 3e trimestre 2021, soit une baisse de l'ordre de 18,48 % en comparaison avec la même période de l'année 2020.
Suivant la même tendance, le tonnage brut des conteneurs affiche une baisse de 17,38 % par rapport à la même période de l'année 2020 pour atteindre un tonnage de 568.500 tonnes, précise-t-on.
Le bilan a relevé, en outre, une hausse de 0,24 jour de la durée de d'attente moyenne des navires en rade, passant de 0,67 jour au 3e trimestre 2020 à 0,91 jour en 2021. L'Entreprise portuaire d'Alger explique cet allongement du séjour moyen des navires au port d'Alger par les opérations de désinfection qui se font sur les navires à l'accostage avant d'entamer toute manoeuvre de déchargement.
Le bilan fait ressortir, en outre, l'arrêt complet du trafic des passagers et auto-passagers causé par la fermeture totale des frontières maritimes comme mesure préventive contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

R. E.

OBLIGATIONS FISCALES DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT

Prolongation du délai d'accomplissement au 27 janvier courant

Le ministère des Finances a annoncé, hier samedi, dans un communiqué, la prolongation du délai de l'accomplissement des obligations fiscales de déclaration et de paiement jusqu'au 27 du mois en cours au lieu du 20 janvier.
"*Dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre les risques de propagation du coronavirus (Covid-19) et pour un meilleur accompagnement des contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales, de déclaration et de paiement, dont l'échéance est arrivée à terme le 20 janvier 2022, le ministère des Finances porte à la connaissance des concernés que le délai en question a été prorogé jusqu'au jeudi 27 janvier 2022*", a précisé la même source.
Comme attendu, les commerçants n'affichent pas trop d'enthousiasme quant à cette mesure. Ils estiment, en effet, que les "*conditions ne sont pas réunies pour la mise en place d'un tel dispositif juridique*", rapporte le quotidien *Liberté*.
S'exprimant autour de la question de la spéculation, Kamel Rezig a affirmé devant l'APN que ses services ont entamé une "*série de mesures et de mécanismes visant à lutter contre la spéculation et le monopole, tout en livrant un bilan d'un million d'interventions et 145.000 poursuites en justice en 2021*".
Les mêmes services ont également enregistré des propositions de fermeture de 12.000 commerces et la saisie de marchandises dont la valeur est estimée à plus de 2 milliards de dinars.

R. N.

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

Vers le plafonnement des marges bénéficiaires ?

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Annoncé vers la fin de l'année écoulée par le ministère du Commerce, le projet de loi portant sur le plafonnement des marges bénéficiaires est donc sur la table du gouvernement. Il s'agit *d'une des mesures visant à "préserver le pouvoir d'achat du citoyen*".
Intervenant jeudi dernier lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire APN, le ministre du Commerce Kamel Rezig a en effet indiqué que le projet de loi portant sur le plafonnement des marges bénéficiaires est désormais soumis au débat au sein du gouvernement.
Le texte de loi concerne les marges bénéficiaires des produits de large consommation. Une "*fois adoptée par l'exécutif, cette mesure conférera aux autorités le droit d'intervenir sur le marché pour plafonner les marges bénéficiaires des produits de base*", a souligné Rezig.
Le ministre du Commerce avait en effet indiqué que son département "*s'attèlera à travers ce projet de loi au plafonnement des marges bénéficiaires et pas les bénéfices*".
Soulignant que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, le monopole et la flambée des prix, il a expliqué qu'"*elle visera à préserver le pouvoir d'achat du citoyen tout en prenant en considération les intérêts des commerçants*".

R. R.

PRODUITS IMPORTÉS SOUMIS AU DAPS

La liste arrêtée

PAR RANIA NAILI

La liste des produits soumis au droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) a été arrêtée. Cette nouvelle liste concerne 2.608 produits couverts par une taxe supplémentaire provisoire préventive.
Cette procédure verra son application prolongée jusqu'au 31 décembre 2022 et concerne, en premier lieu, les produits de luxe et les substances nocives comme le vin et le tabac.
Des exceptions sont accordées aux pays ayant des conventions commerciales préférentielles avec l'Algérie.
17 types de viandes bovines fraîches ou réfrigérées sont concernées. La taxe supplémentaire provisoire imposée a été fixée à 30 %.
La liste comprend également 36 types de viandes d'agneau et de volaille, congelées ou fraîches, pour lesquelles la taxe est fixée à 70 %. 22 types d'abats d'animaux : moutons, vaches, chevaux ou oiseaux. S'ajoutent les pommes de terre, les tomates fraîches, les oignons et autres types de légumes frais et surgelés coupés en morceau. Les taxes sur ces produits sont fixées à 100 %, sauf pour les pays qui ont des conventions commerciales préférentielles avec l'Algérie dont la taxe est fixée à 30 %.
Quant aux légumes, qu'ils soient séchés, en conserve ou coupés en morceaux, leur taxe a été fixée à 70 %. Pour les fruits, en l'occurrence, les noix de coco, les pistaches, la taxe a été établie à 30 %. S'agissant des dattes, ananas, avocats et mangues, qu'ils soient frais ou surgelés, la taxe, quant à elle, est fixée à 100 %.
La liste comprend également des produits liés à la conservation, du chocolat, des bonbons, des produits à base de céréales, des soupes et de la confiture. Ainsi, les eaux minérales, les boissons gazeuses et sucrées, quant à eux, sont soumis à une taxe de 70 %.
Pour ce qui est des boissons alcoolisées et différents types de cigarettes, les taxes supplémentaires sont égales à 100 %.

R. N.

FLAMBÉE DES CONTAMINATIONS AU COVID-19

Alger décide la fermeture des espaces récréatifs et de loisirs

La situation épidémiologique amorce, ces derniers jours, une tendance alarmante à l'augmentation des cas de contamination.

PAR IDIR AMMOUR

Le bilan quotidien des contaminations fait état d'une augmentation exponentielle. La barre des 1.500 cas/jour a été largement dépassée. Le nombre de contaminations devrait connaître encore une hausse ces prochains jours, selon les prévisions des spécialistes, qui mettent en avant la circulation rapide du variant Omicron.

Dans la perspective de briser la chaîne de transmission du coronavirus, des mesures ont été prises par les autorités, telles que la fermeture des écoles par le ministère de l'Éducation nationale pour une durée de 10 jours. Celui des Affaires religieuses et des Wakfs a, de son côté, décidé de suspendre les cours à travers toutes les structures d'enseignement coranique pour la même durée, et ce afin de juguler la propagation du coronavirus. La possibilité de fermer les universités, où le nombre de cas a aussi augmenté, est également posée. Une évaluation de la situation au niveau des universités est d'ailleurs lancée, et ce dans le but de prendre les mesures adéquates. La réduction des vols internationaux n'est pas à écarter aussi, compte tenu de l'enregistrement d'un nombre important d'infections parmi les passagers des vols à destination de l'Algérie, comme cela a été signalé lors d'une réunion d'évaluation de la situation sanitaire. Un nouveau tour de vis a été également opéré dans la wilaya d'Alger. Il a été décidé de la fermeture de tous les espaces récréatifs et de loisirs en plein air de la wilaya, et ce pour une période de dix jours.

En effet, à la faveur de la situation épidémiologique, le wali d'Alger, Ahmed Mabed, a pris une série de mesures du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, a indiqué un communiqué des services de la wilaya d'Alger. Ces mesures, en vigueur depuis jeudi 20 janvier, prévoient la fermeture pour 10 jours, de tous les espaces récréatifs et de loisirs dans la wilaya d'Alger, ainsi que le port obligatoire du masque dans toutes les administrations publiques, les services publics, les espaces commerciaux, les transports et dans la rue, précise le communiqué.

Le wali a appelé, selon la même source, l'ensemble des administrations, les établissements et institutions publics et les différentes structures publiques à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le respect strict du port du masque et du protocole sanitaire.

I. A.

CONCERTATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Eviter toute tension ou rupture de médicaments

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des responsables de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le ministère de l'Industrie pharmaceutique, le groupe Saïdal et des experts cliniciens ont appelé à maintenir l'approvisionnement des médicaments surtout en cette période de pandémie.

La dernière réunion sanctionnée par un communiqué de jeudi dernier fait état de "*la nécessité de maintenir l'approvisionnement du médicament chez les officines et d'éviter tout risque de pénurie*". Ces professionnels avertissent que "*c'est le moment délicat des pics de contamination du variant*". Ils appellent ainsi à "*une mutualisation des efforts afin de prévenir contre tout manque de produits médicamenteux à travers un journal de bord qui doit être transmis par la pharmacie centrale chez les officines*". Pour ce faire, il y a lieu d'indiquer le ministère de l'Industrie pharmaceutique de "*mettre une coordination avec l'observatoire de veille sur la disponibilité des produits en médicaments*". Cette coordination va se faire "*en réseaux de disponibilité de 180 médicaments pour les grandes pathologies*". Ces réseaux qui vont se constituer incessamment vont travailler en synergie avec le groupe Saïdal et les autres producteurs qui ont été enregistrés dans la nouvelle nomenclature de l'observatoire de veille.

L'ordre des pharmaciens et le Snapo ont à leur tour appelé à "*des sanctions contre tout réseau parallèle qui tenterait de déstabiliser le marché de distribution*".

Il y a lieu d'indiquer ici de "*l'anticipation qui doit se faire pour prévenir contre toute tension sur les médicaments ou de leur éventuelle rupture de stock à travers une mise en alerte nationale*". Dans le cadre du protocole sanitaire anti-Covid, les professionnels de la santé recommandent "*une vigilance quant aux prescriptions des traitements à usage de l'épidémie*" en appelant "*à éviter l'auto-médication des personnes atteints de virus du Covid ou de son variant*".

F. A.

4E VAGUE DU COVID-19 EN ALGÉRIE

Le confinement sera-t-il évité ?

PAR RAYAN NASSIM

Au cœur d'une 4e vague dévastatrice de l'épidémie du coronavirus, l'Algérie connait une recrudescence inquiétante des contaminations. Après les nouvelles mesures décidées, notamment la fermeture des écoles, peut-on envisager des mesures de confinement ?

S'exprimant sur la situation épidémiologique actuelle, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le docteur Lyès Merabet, constate que la sitiation "*inquiète par le fait qu'elle est en train d'évoluer, malheureusement, chaque jour, dans le mauvais sens*".

Dans un entretien accordé au quotidien *El Moudjahid*, le spécialiste de la santé publique ajoute que "*la situation se complique davantage avec une pression qui augmente au niveau de s structures de santé*". Concernant un éventuel recours aux mesures de confinement pour endiguer la propagation du virus, il estime que "*si la situation l'exige, les autorités, conseillées par tous les experts, peuvent recourir à ce genre de dispositions*".

Livrant son avis concernant le recours à cette mesure, le docteur Lyes Merabet explique : "*Dans le cas où il serait nécessaire de revenir au confinement partiel, de recourir à un confinement de 24 heures à appliquer au niveau des aires géographiques concernées*".

Or, il estime que ce "*confinement total, bien qu'il soit difficile à appliquer, serait l'idéal et ne devait nullement dépasser une semaine, voire dix jours au maximum, soit le délai d'incubation*".

En revanche, en l'état des choses "*on n'en est pas encore là, mais le fait de soumettre aux autorités ce genre de décisions n'est pas à écarter, dans le cas d'une explosion de nombre de cas*", affirme-t-il.

Le docteur Lyes Merabet n'a pas manqué de souligner les difficultés d'un recours au confinement général à travers tout le pays. Il citera "*les répercussions d'ordre économique, social et même psychologique*".

Pour cela, il préconise d'aller "*vers un confinement local, dans un espace géographique donné, cela peut être une cité, une petite localité, plusieurs localités dans une wilaya ou, même, un certain nombre de wilayas du pays*".

Il insiste également sur "*l'importance et l'intérêt d'être efficace dans les enquêtes épidémiologiques et ensuite, faire une lecture de la situation qui a été recensée. C'est à partir de là qu'on soumettra aux autorités les propositions*", conclut-il.

R. N.

DIALOGUE ET CONCERTATION

Belabed reçoit le Syndicat des conseillers de l'Éducation

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a rencontré, jeudi soir, les membres du bureau national du Syndicat national autonome des conseillers de l'Éducation dans le cadre de la politique de dialogue et de concertation adoptée par la tutelle pour traiter les préoccupations soulevées et débattre des questions relatives au secteur.

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres bilatérales prévues avec le partenaire social, initiées le 26 octobre dernier par le ministère pour "*consacrer le principe de partenariat et renforcer la concertation avec tous les partenaires agrées du secteur, en étant à l'écoute des différentes questions relatives au volet éducatif*".

La rencontre vise, en outre, "*à examiner les propositions du Syndicat national autonome des conseillers de l'Éducation pour cerner les dysfonctionnements émaillant la gestion du milieu scolaire, en œuvrant à résoudre les problèmes rencontrés sur le terrain, à la faveur d'une approche faisant valoir la politique de dialogue et de concertation et encourageant le débat autour des questions intéressant le secteur*".

Cette démarche permettra de "*proposer des solutions adéquates à tous les problèmes rencontrés par la communauté éducative, entre élèves, parents d'élèves, enseignants, personnels administratifs et travailleurs*".

Dans ce contexte, le ministre a rappelé les recommandations issues du Conseil des ministres du 2 janvier dernier concernant l'action syndicale, au cours duquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait souligné que l'exercice du droit syndical "*compte parmi les principaux fondements de la démocratie et que la Constitution de 2020 garantit et consacre ce droit*", précisant que "*la révision de la loi portant modalités d'exercice de l'action syndicale doit être adaptée aux résolutions du Bureau international du travail (BIT)*".

Ladite loi "*doit respecter les normes de représentation effective des syndicats, en associant les syndicats sectoriels à la mise en place de mécanismes juridiques pour évaluer la performance syndicale*", avait soutenu le Président Tebboune, en insistant sur l'importance de "*distinguer l'action syndicale de la responsabilité dans la gestion et de l'appartenance politique*".

Au terme de la réunion, M. Belabed a appelé les membres du bureau national du Syndicat national autonome des conseillers de l'Éducation "*à adhérer à la 4e campagne de vaccination qui débutera, dimanche, et à poursuivre leurs efforts de sensibilisation à l'importance de la vaccination et au respect du protocole sanitaire, d'autant qu'il est prévu le déplacement d'équipes médicales aux établissements éducatifs pour faciliter la tâche aux travailleurs du secteur non encore vaccinés*".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE
S'BIHI TASSADIT TIZI-OUZOU
NIF N° : 408016000015045000 12

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2021

L'établissement Hospitalier Spécialisé S'Bihi Tassadit lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « approvisionnement des denrées alimentaires» durant l'année 2022. Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la sous direction des finances et des moyens de L'EHS S'bihi Tassadit TIZI- OUZOU, contre payement de 3 000,00 DA, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, qui porte sur les lots suivants :

- ✓ *Lot n°1 : Alimentation générale*
- ✓ *Lot n°2 : Fruits frais Et légumes frais 1er Choix*
- ✓ *Lot n°3 : Viandes fraiche De Veau 1er Choix*
- ✓ *Lot n°4 : Poulet frais Et Œufs frais 1er Choix*

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portantes réglementations du marché public et des délégations de service public et l'article 08 du cahier des charges, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1/- Le dossier de candidature contient :

- *Une déclaration de candidature renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;*
- *Une déclaration de probité renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;*
- *Copie du statut de l'entreprise ou de la société.*
- *Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.*
- *Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant des sous traitants.*
- Capacités professionnelles : *Registre de commerce électronique, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.*
- Capacités financières : *moyens financiers justifiés par les bilans des 3 dernières années 2018, 2019 et 2020 et les références bancaires.*
- Capacités techniques : *moyens humains et matériels, références professionnelles.*

2/- L'offre technique contient :

- *Une déclaration à souscrire; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;*
- *Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscité, à savoir :*
- *Une lettre d'engagement de qualité pour tous les produits (1er choix).*
- *Une lettre d'engagement du délai de livraison.*
- *Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté) paraphé, renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.*

3/- L'offre financière :

- *la lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité ;*
- *le bordereau des prix unitaires (BPU) ;*
- *le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;*

▪ ***CONDITION ELIGIBILITE :*** *peut participer à cet appel d'offre toute personnes physique ou morale (détaillants , grossiste ou mandataires industriels) et uniquement inscrites au registre de commerce ayant la qualité requise pour le(s) lot(s) et disposant des capacités techniques nécessaires dans le domaine pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions l'article 02 du cahier des charges.*

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérées dans des enveloppes séparées, les offres établies conformément aux dispositions de l'article 08 du cahier des charges, Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée, cachetée, et anonyme, comportant la mention :

Avis d'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales n°01/EHS S'bihi Tassadit/ 2021
« Approvisionnement des Denrées Alimentaires»
(Lot n° .....)
(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP.
La date limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de la préparation des offres ; Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00.
Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

E H S S'BIHI TASSADIT 03 bd de L'EST TIZI-OUZOU
SOUS DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS
« BUREAU DES MARCHES PUBLICS »

L'ouverture des plis s'effectuera en présence des soumissionnaires, le dernier jour du dépôt des offres à 13 heures 30m à la Direction de L'EHS S'bihi Tassadit TIZI-OUZOU.
Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de soumission.

NB/ toutes offres non conforme aux dispositions du cahier des charges sera rejetée.
**** Les fournisseurs intéressés peuvent soumissionner pour un ou quatre lots.***
** Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.*
Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.
Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

Midi Libre n° 4430 - Dimanche 23 janvier 2022 - Anep 2216 001 208

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministre des Travaux Publics et des Transports

Wilaya de M'sila

Direction des Travaux Publics

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2022

Dans le cadre programme budget de wilaya Chapitre 951 article 230 travaux neufs Opération N° 03/2021» ;
Le Wali de la Wilaya de M'sila - Direction des Travaux Publics ; Lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Le Projet « Etude / entretien et réhabilitation des chemins de wilaya »**

Lot N°01: Entretien et Réhabilitation du CW 04 du pk 22+000 au pk 23+500 sur 1.5 km commune d'El Houamed

Les entreprises intéressées et titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale Travaux Publics catégorie 04 et plus, portant les codes 345-4210 et 345-4252 relatifs au travaux de terrassement et de revêtement , Peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la direction des travaux publics de la wilaya de M'sila sise voie 11, à côté de l'université "Mohamed Boudiaf"- M'sila.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et seront accompagnées des pièces suivantes :

A./ Dossier de candidature :

1. Déclaration de candidature dûment remplie, daté, signé, cacheté
2. Déclaration de probité dûment remplie, daté, signé, cacheté
3. Statut pour les sociétés (personne morale).
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

A. Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 04 et plus (en cours de validité) portant les codes exigés.

B. Capacités techniques :

B.1. Moyens humains : l'encadrement destiné au projet avec pièces justificatives
B.2. Moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux avec pièces justificatives.

B / Offre technique :

1. Déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée, cachetée.
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :
2.1 Un mémoire technique justificatif dûment remplie, daté, signé, cacheté.
2.2 Tout document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent Décret présidentiel N° 15-247.
- Moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux avec pièces justificatives.
- Moyens humains : l'encadrement destiné au projet avec pièces justificatives.

3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4. Extrait de rôle valide apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette, en cours de validité (copie).
5. Attestation de visite du site signé et cacheté et daté (copie dans le cahier des charges).
6. Les attestations mise à jour valides (CNAS - CASNOS – CACOBATPH) en cours de validité (copies).
7. Registre de commerce électronique (copie).
8. Numéro d'identification fiscale NIF (copie).
9. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés personnalité Morale; Année 2019 ou 2020(copies).

C / Offre financière :

1. La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
2. Le Bordereau des Prix Unitaires dûment remplie, datée, signée et cachetée.
3. Le Détail estimatif et Quantitatif dûment remplie, datée, signée et cachetée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »,

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, doivent parvenir à la wilaya de M'sila/**DTP - Secrétariat**, comportant la mention suivante :

La Wilaya de M'sila – Direction des Travaux Publics
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02 /2022
Etude / entretien et réhabilitation des chemins de wilaya
Lot N°01: Entretien et Réhabilitation du CW 04 du pk 22+000 au pk 23+500 sur 1.5 km commune d'El Houamed
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **(15) jours** à partir de la première parution de cet avis dans le (BOMOP),ou la presse ou le portail des marchés publics .

la date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h30, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières aura lieu le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentants au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée du trois (03) mois à partir la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 4430 - Dimanche 23 janvier 2022 - Anep 2216 001 271

MIDI IT&TELEPHONIE

Un programme d'accompagnement des startups téchnologiques

Mobilis, Sama offre des avantages illimités

Mobilis dévoilé lors de la célébration du nouvel an amazigh 2972, en l'honneur de la famille de la presse, à propos d'un bouquet de nouvelles offres et services "Sama"

Condor : premières exportations régulières vers la Côte d'Ivoire

MIDI LIBRE
N° 4430 | Dimanche 23 janvier 2022

Mobilis, Sama offre des avantages illimités

Mobilis dévoilé lors de la célébration du nouvel an amazigh 2972, en l'honneur de la famille de la presse, à propos d'un bouquet de nouvelles offres et services "Sama"

Sama la nouvelle offre exceptionnelle de Mobilis, riche de services répondant aux exigences de chaque catégories de clients (post-paiement et prépayé) et répondent à tous leurs besoins dans le domaine des télécommunications. Les offres de Sama seront les premières sur le marché algérien en termes d'avantages qu'elle offre, Par rapport à ce qui est rencontré actuellement, en ce qui concerne les appels et l'Internet mobile dans tous les ses utilisations. Sama est conçue pour répondre à tous les budgets et subventions à des prix très compétitifs, permettant aux utilisateurs de profiter de ses différents avantages. Sama, un nom clair et significatif, dérivé du mot Sama, reflétant les valeurs de l'opérateur mobile Mobilis. De clarté, de transparence, de renouvellement et de créativité. Il représente également la diversité et la capacité qu'il offrira à ses utilisateurs. Avec Mobilis, ensemble nous créons l'avenir.

L'Etusa se met à l'heure des nouvelles technologies

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a lancé une application électronique sous le nom - Etusa MOB - devant faciliter aux clients le déplacement à travers son réseau de bus.
Le lancement de l'application et du site officiel de l'établissement *www.etusa.dz* s'est fait lors d'une visite d'inspection du ministre des Transport, Aïssa Bekkaï à un atelier de maintenance des bus de l'établissement, Ahmed-Guermoul, dans la commune de Sidi-M'hamed à Alger.
L'application permet à l'utilisateur des bus de l'Etusa de trouver et de programmer l'itinéraire du voyage depuis sa position actuelle, de connaître le réseau du transport de l'établissement, avec la possibilité de choisir la station et les lignes, de l'aider à se déplacer à travers le réseau, à travers une fonctionnalité qui lui permet de trouver toutes les stations à proximité.
L'application offre l'opportunité au client de déterminer ses lignes les plus utilisées en vue de suivre toutes les informations y afférentes.

170 milliards USD de recettes pour les applications mobiles en 2021

Quelque 170 milliards de dollars ont été dépensés à travers le monde sur les boutiques d'applications mobiles au cours de l'année 2021, soit une hausse de (+19 % sur un an), a indiqué le dernier rapport de "App Annie", référence mondiale du marché des applications mobiles. Dans son rapport annuel sur le marché mobile intitulé "State of Mobile 2022", le rapport fait savoir que les sommes dépensées dans le cadre de la consommation sur les boutiques en ligne à travers le monde sur l'année 2021 correspond à plus de 320.000 dollars par minute. De plus, le document souligne que l'année écoulée a enregistré près de 230 milliards de téléchargements de nouvelles applications (+5% sur un an), tandis que les détenteurs de smartphones ont passé 4,8 heures par jour en moyenne en 2021 sur un mobile Android (+30 % par rapport à 2019), soit un total de 3.800 milliards de minutes en 2021. Les Millennials (25-40 ans) et les baby-boomers (plus de 40 ans) sont tout aussi concernés que la génération Z (15-25 ans) par l'augmentation du temps passé sur les appareils mobiles, affirme le rapport. S'agissant des chiffres d'affaires générés par les applications mobiles à travers le monde, "App Annie" rapporte que 233 applications mobiles et jeux ont généré plus de 100 millions de dollars en 2021. De plus, 4,25 milliards de dollars dépensés dans les applications de rencontre, avec une augmentation de plus de 95 % depuis 2018, ces applications ayant pleinement bénéficié de la pandémie. Concernant les applications mondiales, le rapport indiqué que l'application sociale TikTok a connu un taux de

croissance annuel de 75 % en 2021. Tandis que l'application de vidéo à la demande par abonnement, Netflix, pourrait dépasser le million de téléchargements dans plus de 60 pays en 2022.

Un programme d'accompagnement des startups téchnologiques

L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) a annoncé le lancement d'un nouveau programme d'accompagnement au profit des startups technologiques et les porteurs de projets innovants.
Intitulé "Programme d'incubation virtuel" (VIP), "*ce programme permettra aux jeunes innovateurs de bénéficier d'ateliers et de formations en ligne, d'événements en ligne, ainsi que des séances d'accompagnement, coaching et networking virtuels, encadrés par des experts nationaux et internationaux*", a expliqué la directrice de l'incubation, de l'entreprenariat et de la formation auprès de l'ANPT, Wassila Knatef.
Elle s'exprimait lors de la tenue de la première édition de l'événement virtuel "Algerian entrepreneurial ecosystem 2022", une rencontre en ligne organisée par l'ANPT au profit des jeunes entrepreneurs et startups innovantes. A cet effet, Mme Knatef a appelé les startups technologiques et les porteurs de projets innovants à prendre part au Programme VIP, soulignant que cet appel "*vise à donner la chance à tous ces jeunes innovateurs, quelque soit leurs emplacements en Algérie, de bénéficier d'un accompagnement de qualité pour concrétiser leurs projets*". Elle a, dans ce sens, souligné que ce programme entre dans le cadre du programme d'accompagnement de l'ANPT au profit de ces startups et jeunes innovateurs, rappelant qu'en 2021, l'agence a accompagné, à l'aide de ses plateformes numériques (ANPT Meet, ANPT Learn, ANPT Network), et grâce au travail de son équipe d'incubation, aidée par des experts nationaux et internationaux, 26 projets à travers 11 wilayas. Par ailleurs, lors de leurs interventions, à cet évènement, des experts dans le domaine entrepreneurial ont plaidé, pour le développement d'une culture entrepreneuriale algérienne afin de "propulser et booster" l'écosystème entrepreneurial algérien, appelant, ainsi, à "*inculquer aux jeunes innovateurs le mérite du travail acharné, en acceptant de prendre des risques, et ce avant de bénéficier d'accompagnement ou de financement*". Ils ont également appelé à la mise en place d'un guichet unique numérique au profit des entrepreneurs pour leur permettre de "*conclure leurs opérations sans se déplacer et réaliser des profits sans se soucier des entraves bureaucratiques*".
Ainsi, le fondateur de la startup BRI Marketing, Hichem Baba Ahmed, a souligné que "*la création d'entreprises à valeur ajoutée nécessite la mise en place d'une culture entrepreneuriale adéquate génératrice de*

Condor : premières exportations régulières vers la Côte d'Ivoire

La société algérienne Condor Electronics, spécialisée dans l'industrie électronique et électroménagère, compte exporter prochainement ses produits de manière régulière vers la Côte d'Ivoire, a indiqué à l'APS un responsable de la société.

Ces exportations interviennent suite à la signature en juin dernier d'un contrat de distribution entre Condor Electronics et un partenaire ivoirien. Le contrat prévoit d'expédier les références de la marque algérienne pas seulement en Côte d'Ivoire mais aussi vers ses pays voisins tel que le Ghana, le Mali, a souligné le directeur général adjoint de Condor Electronics, Mohamed Salah Daas. Condor Electronics a réalisé un chiffre d'affaires cumulé à l'export de l'ordre de 80 millions de dollars lors des trois dernières années.
Les produits de la marque sont déjà présents en Tunisie, en Libye en Mauritanie, au Sénégal, au Bénin et au Congo.
Dans le but d'être plus compétitif sur les marchés africains qu'elle cible en priorité, Condor a investi dans une unité de production du panel télé (dalles) afin d'augmenter le taux d'intégration de ces téléviseurs et baisser leur prix.
Cet investissement avec une capacité journalière qui varie, selon la taille de l'écran entre 1.000 et 1.800 unités, permettra à Condor de porter le taux d'intégration à 62 % alors qu'il était à 22 % auparavant, ce qui impactera le prix des téléviseurs qui baissera en conséquent de 15 % grâce à cette intégration.

Mophie lance un chargeur de voyage MagSafe 3 en 1

Bien qu'il ne soit pas si difficile d'emporter un chargeur avec vous lorsque vous voyagez, que se passe-t-il si vous devez recharger plusieurs articles à la fois ? Si vous êtes dans l'écosystème d'Apple, vous connaissez peut-être déjà le chargeur MagSafe Duo qui vous permet de charger un iPhone et une Apple Watch en même temps, mais que faire si vous en aviez besoin de plus ?
C'est là que Mophie entre en jeu car la société a depuis lancé un système de chargeur de voyage MFi 3-en-1 MagSafe qui pourrait valoir la peine d'être vérifié. Semblable au design d'Apple, le chargeur de Mophie peut être replié pour un rangement facile. Il prend en charge le chargement de l'iPhone via MagSafe et est également livré avec la rondelle qui charge l'Apple Watch.
La principale différence est qu'il existe une découpe supplémentaire conçue pour les AirPods, ce qui signifie que si vous utilisez les AirPods, vous pouvez également les recharger sans fil, réduisant ainsi le nombre de chargeurs et de câbles que vous devez apporter avec vous. Mophie inclut le câble et l'adaptateur nécessaires, ainsi qu'un étui de transport pour que vous puissiez tout ranger facilement.

Huawei voit son chiffre d'affaires global diminuer d'un tiers en 2021

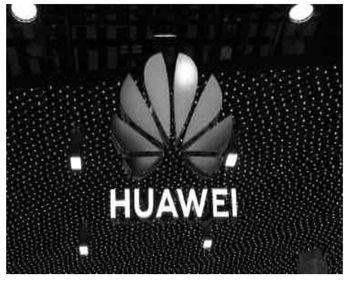

Plombé par les sanctions américaines, le groupe Huawei a annoncé une baisse de son chiffre d'affaires annuel de près de 30 %. Il se dit prêt à affronter les défis de 2022.
Huawei continue d'accuser le coup. La firme de Shenzhen a dévoilé, vendredi, son chiffre d'affaires pour 2021, et le moins que l'on puisse dire, c'est que celui-ci est en net repli, de 29 % très exactement. Conséquence directe des sévères sanctions américaines, cette baisse est un vrai revers pour le groupe qui avait, en 2020 et malgré les mesures, des revenus positifs.
Le chiffre d'affaires de Huawei s'est élevé, en 2021, à 634 milliards de yuans, soit 87 milliards d'euros. En 2020, l'entreprise avait généré des revenus à hauteur de 891 milliards de yuans, soit environ 123 milliards d'euros, pour une croissance alors mesurée à 4 % par rapport à l'année précédente. Un an plus tard, les résultats financiers préliminaires de Huawei viennent confirmer les craintes de 2020, et les sanctions américaines qui durent désormais depuis 2019, outre la pandémie de Covid-19. Désormais, le seul marché chinois n'aide plus Huawei à compenser les pertes subies hors de ses terres.

Djezzy signe un accord cadre avec l'Ési

Dans le cadre de son engagement à contribuer au développement de l'écosystème universitaire, Djezzy vient de conclure un accord cadre avec l'École nationale supérieure d'informatique (ESI). La signature de ce partenariat s'est déroulée au siège de Djezzy à Dar-el- Beïda dans le strict respect des gestes barrières en présence de Koudil Mouloud, directeur de l'École nationale supérieure d'informatique et de Eric Bourland, chief operating officer à Djezzy. À cette occasion, les deux parties ont abordé les principaux axes de collaboration notamment la recherche et développement, la formation continue et l'échange de connaissances et de compétences.

Des drones pour accéder à la source de coups de feu

Dans plus de 120 villes aux États-Unis, aux Caraïbes et en Afrique du Sud, les forces de l'ordre ont déployé des réseaux de microphones dans certains quartiers dits - chauds -. Leur mission : identifier et localiser les coups de feu afin de déployer dans les meilleurs délais possibles les équipages de police sur la zone. Technologiquement, le procédé est assez simple, il s'agit de trianguler la source des tirs en calculant les différences en millisecondes de la captation de chaque microphone. Avec un renfort d'intelligence artificielle et des opérateurs, on peut alors s'assurer qu'il s'agit bien d'un coup de feu et non pas d'un pétard, ou tout autre son ressemblant. Le procédé employé qui a été mis au point par la société ShotSpotter a une contrainte difficile à éliminer : celle du temps de l'arrivée des équipages de police sur le lieu de la fusillade. Alors pour patienter jusqu'à l'arrivée des policiers, ShotSpotter a combiné un drone autonome à son système de détection.

Le Japon a inventé un écran... léchable

Des émissions comme Top Chef ou Le Meilleur Pâtisser seraient bien plus intéressants pour les téléspectateurs s'il était possible de goûter les plats des candidats. C'est ce que propose Homei Miyashita, un professeur de l'université Meiji au Japon. Il a conçu un appareil baptisé TTTV ou Taste the TV (goûtez la TV), un affichage léchable qui reconstitue le goût des aliments présentés à l'écran. En réalité ce n'est pas l'écran lui-même qui est léchable, mais un film plastique qui est déroulé dessus. L'appareil est constitué de dix réservoirs contenant différents arômes. Ceux-ci sont combinés pour recréer le goût recherché et envoyés sous forme de spray sur le film plastique en dessous, à la manière d'une imprimante jet d'encre. Des rouleaux déplacent le film sur l'écran pour que l'utilisateur puisse le lécher. Il est également possible de placer une coupelle sous le spray si l'idée de lécher l'écran vous rebute. Le TTTV fonctionne en pulvérisant un mélange de produits sur un film plastique pour recréer les goûts des aliments. Pour créer le système, le chercheur a mixé différents aliments qu'il a ensuite analysés avec un capteur de goût électronique. Il a ainsi déterminé leurs compositions afin de les reconstituer avec les dix réservoirs d'arômes.

Un collier soi-disant - anti-5G -... radioactif !

Pour chaque génération du réseau mobile, des petits malins ont misé sur l'inquiétude des utilisateurs pour vendre des accessoires censés absorber les vilaines ondes de la téléphonie cellulaire. La 5G ne fait pas exception et divers accessoires ou grigris sont commercialisés, parfois à des tarifs exorbitants. Évidemment, aucun de ces produits, vendus pour l'essentiel sur Internet et notamment sur Alieexpress et Amazon, n'ont prouvé une quelconque efficacité. Les derniers accessoires à la mode sont les pierres magiques. Vendus entre 5 et 75 euros, ces fétiches sont constitués de minéraux en provenance de Chine. Ils sont représentés sous la forme d'amulettes, de colliers, de bracelets ou de bijoux de diverses formes. C'est notamment le cas du pendentif - Quantum Pendant -. En plus de capter les ondes radioactives, il viendrait également assurer la protection de la santé, améliorer le bien-être et, bien entendu, booster le système immunitaire pour faire trépasser le coronavirus. Il se trouve que ces pierres magiques dégageraient un rayonnement ionisant, autrement dit de la radioactivité.

Parler avec vos proches... décédés grâce à HereAfter AI

Pouvoir parler avec ses proches défunts comme s'ils étaient toujours vivants, c'est la promesse de la start-up HereAfter AI. Vous pouvez non seulement entendre, mais converser avec votre proche via une application mobile ou une borne interactive de type Alexa. Il répondra au travers d'histoires préenregistrées, racontera des souvenirs, des blagues, chantera des chansons et peut même donner des conseils. Bien sûr, pour cela, il faut d'abord avoir créé son avatar avant sa mort. Rien de plus facile, bien que ce soit un peu dérangeant peut-être. Il suffit d'installer l'application d'HereAfter, et un chatbot automatisé vous posera différentes questions sur votre vie. L'appli enregistre vos réponses orales, notamment pour capturer votre voix et vos souvenirs, et donner un aperçu de votre personnalité. Un forfait annuel permet à toute la famille de converser et partager des souvenirs avec le défunt. Si vous avez pris cette précaution avant de passer de vie à trépas, vos proches pourront, via un accès payant, converser avec votre avatar virtuel par-delà la tombe. Vos anciens souvenirs seront intégrés dans une conversation naturelle comme si vous étiez toujours vivant. L'enregistrement et la création de l'avatar est gratuite, mais il faut payer une quarantaine d'euros par an pour l'utiliser et l'écouter, avec un accès partagé à tous les membres de votre famille.

EM3 lance le casque VR le plus fin et le plus léger du monde

Un prototype de casque RV ultra-fin a été baptisé Ether. Il a été développé par EM3, une startup spécialisée dans la réalité virtuelle, qui vient de le présenter dans un communiqué de presse. Ether se démarque de ses concurrents par sa légèreté : l'épaisseur du casque RV n'est que de 6,8 mm, et son poids d'environ 37 grammes. C'est de loin la solution d'affichage en réalité virtuelle la plus légère du marché. Ce n'est que récemment que les constructeurs de matériel RV ont réussi à réduire l'épaisseur des casques RV à 25 millimètres, et leurs poids autour de 170 grammes, grâce aux optiques de type Pancake. Les principes de l'optique sont les plus limitatifs pour la conception de ces engins, et les utilisateurs souffrent d'inconfort avec les casques actuels au bout de 20 minutes de jeu immersif. Le prototype de casque RV EM3 Ether inclut deux micro-écrans d'une résolution couleur de 2560×2560 pixels. Le champ de vision est de 80° par œil pour le moment, et devrait passer à 100° avec un micro-écran un peu plus grand, sans augmenter l'épaisseur du verre. Son secret : placer le module optique très proche de l'œil, ce qui fait converger le spectre complet de la lumière sur une courte distance.

XPG Vault, un concept de souris gaming avec SSD intégré

Si vous êtes du genre à transporter vos périphériques partout où vous allez jouer, alors la marque XPG pourrait avoir quelque chose pour vous. L'entreprise vient de dévoiler un concept de souris qui devrait être dévoilé durant le CES 2022, un concept baptisé XPG Vault. Au premier regard, la souris ne semble pas du tout différente d'une souris gaming standard, mais sous le châssis, on trouve un SSD intégré qui peut aller jusqu'à 1 To. L'idée est la suivante : en intégrant un SSD dans la souris, les joueurs pourront stocker leurs jeux dessus et les emmener partout avec eux. Cette fonctionnalité ne serait évidemment pas réservée aux joueurs. Pour aller travailler ou étudier, on pourrait utiliser le stockage interne pour transporter ses fichiers et documents importants et ceux utilisés dans la journée. Les créateurs de contenu pourront y déposer leurs photos, vidéos ou fichiers audio. Cela étant dit, outre le concept en lui-même, on ne sait actuellement rien d'autre concernant cette souris. Nul ne sait par exemple si XPG prévoit de commercialiser cette souris ou non et encore moins quel pourrait être son tarif.

SKIKDA, CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA

Programme de reboisement intensif

81.000 hectares sont ciblés par le programme de reboisement qui s'étale du 25 octobre au 21 mars et porte sur la mise en terre de 65.486 plants d'arbres forestiers...

PAR BOUZIANE MEHDI

Un programme de reboisement intensif a été élaboré par la conservation des forêts de la wilaya de Skikda pour régénérer les aires forestières détruites par les incendies de l'été 2021.

Visant les centaines d'hectares de forêts et de cultures agricoles ravagées par les feux de l'été passé, ce programme implique dans sa mise en œuvre les acteurs de terrain notamment les associations, les bénévoles et les diverses directions exécutives.

Le chef du service de la protection de la faune et la flore de la conservation des forêts, Ahmed Bouzekri, a déclaré à l'*APS* qu'un total de "*81.000 hectares est ciblé par ce programme qui s'étale du 25 octobre au 21 mars et porte sur la mise en terre de 65.486 plants d'arbres forestiers, notamment des espèces comme le saule, le pin pignon, le caroubier, le chêne-liège et l'eucalyptus*", précisant que "*25.800 plants d'arbres ont été plantés sur une superficie de 31 hectares à travers 23 sites répartis sur 17 communes de la wilaya ayant enregistré des incendies l'été dernier*", relevant que la conservation des forêts s'attèle, dans le cadre de l'indemnisation de 1.233 agriculteurs dont les vergers ont été détruits, à planter "*28.296 arbres fruitiers et 19.379 oliviers*" et dans le même contexte, il a été procédé dernièrement dans les localités forestières d'Oum el-Begrat, dans la commune de Ben-Azouz, à la mise en terre de 1.950 plants de chêne-liège, une essence dont cette partie de la wilaya est réputée.

Coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'arbre, cette opération a été réalisée dans le cadre du reboisement des surfaces forestières ravagées par les flammes durant l'été dernier et devrait être étendue à toutes les aires forestières et montagneuses et elle a aussi touché les forêts de Tamalous, Collo et Beni-Zid à travers les régions de Hermala et Zerouba, où 3.000 plants de chêne liège ont été également mis en terre.

Selon l'*APS*, la conservation des forêts a, dans ce même contexte, signé 22 conventions avec des associations en lien avec l'environnement, dont El Khawarizmi activant dans la commune de Tamalous, l'association Brik 21, l'association de promotion de la femme rurale et celle de la pêche pour contribuer au suivi, à l'arrosage et à la protection de ces aires nouvellement reboisées. Le directeur local de la Protection civile, le colonel Brahim Mohamadi, a estimé que "*les forêts de la wilaya ont été sérieusement dévastées par les incendies de l'été 2021*", ajoutant que la "*maîtrise des feux a nécessité la mobilisation de tous les moyens d'intervention nécessaires*" et soulignant qu'entre "*le 1er juin et le 25 août 2021, les services de la Protection civile ont enregistré 667 incendies dont les plus importants s'étaient déclarés entre le 9 et le 25 août dans les régions de Tamer et Béni-Kebouche dans la daïra d'E-Hadaiek et dans les communes de Sidi Mezghiche, Oum Toub, la Grande plage de Beni Zouit et Taden dans la commune d'Oued Zehour*". Entre le 1er juin et le 25 août derniers, la Protection civile a ainsi enregistré la destruction de 2.151 ha de forêts, de broussailles et de maquis, 15,3 ha de champs de blé et d'orge sur pied, 363 bottes de foin, 2.939 arbres fruitiers, et déploré la mort d'une personne asphyxiée par la fumée à Tamer dans la commune d'El-Hadaiek.

B. M.

TIPASA, PROJET DU PORT CENTRE DE CHERCHELL

Prévision de création de 10.000 emplois

Le projet du port Centre de Cherchell devrait contribuer à la création de 10.000 emplois directs à son lancement selon les prévisions du directeur général de l'Agence nationale de réalisation de ce port, Amar Grine.

"*Ce projet devrait générer 10.000 emplois directs au lancement de ses travaux au regard de son importance stratégique*", a en effet estimé M. Grine, en marge d'une visite de travail du wali de Tipasa, Abu Bakr Seddik Boucetta, sur le site d'implantation du port. Il a, à ce titre, souligné "*l'importance économique de cette infrastructure et ses capacités techniques, de nature à promouvoir l'Algérie au rôle de locomotive régionale dans le domaine du commerce maritime*".

Ce port futur permettra, a-t-il précisé, "*l'accostage de grands navires. Un fait de nature à réduire les coûts de stockage et de logistique, à encourager les exportations et contribuer à un gain de temps*". M. Grine a également souligné le rôle attendu de ce port commercial dans la réduction des coûts des marchandises importées, estimés à 30 %, en frais de fret et de transport maritime, alors que la moyenne mondiale en vigueur est de 10 %.

"*Le port Centre de Cherchell promet de larges perspectives pour l'Algérie et pour toute la région et va contribuer fortement à l'encouragement de l'exportation, vu qu'il englobera un méga complexe industriel et une zone logistique, avec une grande capacité de stockage*", a assuré le même responsable. Une superficie globale de 2.000 hectares de terre ferme lui a été affectée, selon des normes internationales supérieures.

"*Le taux d'avancement des préparatifs locaux, pour la mise en place des conditions idéales pour le lancement du projet du port commercial de Cherchell, est de 95 %*", a annoncé, pour sa part, le wali de Tipasa, signalant que "*seuls quelques problèmes techniques mineurs subsistent, à l'instar des expropriations liées à l'itinéraire de la voie ferrée*".

Le wali, qui a effectué une visite d'inspection du site, en compagnie du directeur général de l'Agence nationale du port de Cherchell, a cité un certain nombre de dossiers techniques, à l'instar du dossier de l'expropriation pour utilité publique, et de l'indemnisation de leurs propriétaires, outre l'expulsion des riverains résidant dans le périmètre du port. A cela s'ajoute l'aménagement de sites pour les bases de vie des travailleurs du Groupe, en charge de la réalisation du projet.

A noter que les services de la wilaya de Tipasa avaient annoncé, précédemment, la création d'une commission de suivi chargée de l'exploration des carrières pour couvrir les besoins du projet du port Centre de Cherchell, estimés à près de 30 millions m³ d'agrégats et matériaux de construction. Cette commission, composée de deux laboratoires nationaux, a pour mission également de superviser le travail de l'Agence nationale de réalisation du port Centre de Cherchell.

Jusqu'en 2028, les besoins de ce projet sont estimés à 27,8 millions de mètres cubes d'agrégats et deux autres millions de mètres cubes pour des projets temporaires d'accompagnement.

Le projet sera financé par un prêt à long terme du Fonds national d'investissement et un crédit de la banque chinoise Exim-bank of China.

Cette infrastructure portuaire sera réalisée dans un délai de 7 ans, mais sera progressivement mise en service dans 4 ans, avec l'entrée d'une compagnie chinoise, Shanghai Ports, qui assurera son exploitation, selon les prévisions du ministère de tutelle.

La structure, devant constituer une plaque tournante pour les échanges régionaux, comptera 23 terminaux d'une capacité de traitement de 6,5 millions de containers/an, avec 25,7 millions de tonnes/an de marchandises.

APS

EL-OUED

Production de 124.000 quintaux d'arachides

La wilaya d'El-Oued a enregistré une production de 124.000 quintaux d'arachides, au cours de la saison agricole actuelle, a rapporté la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette "production, réalisée sur une superficie globale de 4.000 hectares, est en hausse de 18 % par comparaison à la production de l'an dernier qui n'avait pas dépassé les 104.000 quintaux, a précisé la DSA.

Faisant part aussi d'une extension de la superficie réservée à la culture d'arachides, qui était l'an dernier de 3.300 hectares, la DSA d'El-Oued a souligné l'intérêt des agriculteurs pour ce genre de culture.

La culture d'arachides est concentrée principalement dans 7 communes de la wilaya : (Hassi-Khelifa, Trifaoui, Guemmar, Sidi-Aoun, El-Magrane, Reguiba et Ourmès, caractérisées par la fertilité de leur sol permettant des rendements atteignant les 30 quintaux à l'hectare.

El-Oued vient en tête des wilayas productrices d'arachides, avec un apport atteignant jusqu'à 90 % de la production nationale, faisant d'elle un grand marché national de commercialisation d'arachide, plus particulièrement les communes de Hassi-Khelifa, Guemmar et Trifaoui.

TINDOUF

Financement par l'Anade de 41 microprojets en 2021

Pas moins de 41 microprojets ont été financés cette année dans la wilaya de Tindouf par le biais de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (Anade), ont indiqué, les responsables de cet organisme.

Susceptible de générer près de 90 emplois, cette opération a ciblé des activités de transport de marchandises (19 dossiers), les services (10), l'industrie (7), les activités libérales (2) le bâtiment, l'agriculture et la maintenance (1 dossier chacun), a détaillé le directeur de l'antenne locale de l'Anade, Mustapha Bourbaba.

Le même responsable a fait part, en outre, de la signature de conventions de partenariat, durant la même période, avec divers secteurs à travers la wilaya, dont l'entreprise Algérienne des eaux (ADE), l'Office national d'assainissement (ONA), Algérie-Télécom et l'Artisanat pour le montage de petites entités appelées à s'impliquer dans le développement local.

Ces conventions ont donné lieu à la mise sur pied d'une entreprise en télécommunications, notamment en installation et maintenance de réseau de fibre optique, ainsi que des micro-entreprises d'accompagnement de l'ADE dans l'installation des compteurs et la réhabilitation du réseau d'eau potable, a indiqué la même source.

APS

FORUM EUROMED CAPITAL

Stimuler les flux d'affaires entre les deux rives de la Méditerranée

Il s'agit d'une importante opportunité pour les opérateurs économiques et hommes d'affaires algériens pour tisser un réseau de partenariat avec des investisseurs et industriels des pays du bassin méditerranéen.

La 7e édition du Forum Euromed Capital, qui aura lieu jeudi prochain, va réunir une large communauté de décideurs économiques et politiques du bassin euro-méditerranéen sur le thème des "nouvelles opportunités d'affaires en région euro-méditerranéenne du fait de la réorganisation des chaînes de production mondiales, ont annoncé les organisateurs. Organisée à l'initiative de ses membres fondateurs : Bpifrance, AfricInvest et Siparex, cette 7e édition du Forum Euromed Capital réunira, dans un format exclusivement numérique cette année, en plus des décideurs économiques et politiques du bassin euro-méditerranéen, un grand nombre d'entreprises, d'investisseurs et de professionnels du Private Equity, a précisé la même source dans un communiqué. "*Le Forum Euromed Capital a pour objectif de faciliter la mise en relation des acteurs économiques euro-méditerranéens et de stimuler les flux d'affaires entre les deux rives de la Méditerranée*", ont souligné, les organisateurs. "*Cet événement a pour ambition de favoriser des opportunités de partenariats entre acteurs de la Méditerranée*", a relevé la directrice des Affaires internationales et européennes de Bpifrance, Isabelle Bébéar. Selon la responsable, le Forum Euromed Capital permettra d'analyser les nouvelles opportunités de marché et de proposer un éclairage complet des enjeux et des défis dans la région euro-méditerranéenne. S'agissant du programme de cet événement, les organisateurs ont annoncé l'organisation de conférences et de tables rondes thématiques sur des sujets d'actualité tels que l'innovation, la santé et l'environnement. Cette journée d'informations, d'échanges et de partages d'expériences sera rythmée par de nombreux rendez-vous et marquée par l'intervention de personnalités de haut niveau telles Jalloul Ayed, ancien ministre tunisien des Finances, et Sinde Chekete, vice-président Afrique chez bioMérieux. Les participants pourront s'entretenir avec des spécialistes sur les stands virtuels ou lors de rendez-vous en tête à tête organisés en ligne.

Euromed Capital a été fondée en 2005 par Bpifrance, Siparex et AfricInvest pour promouvoir les échanges et la coopération entre les différents acteurs et partenaires du capital investissement des deux rives de la Méditerranée, tels que les investisseurs, les entreprises financées, les organisations internationales publiques ou privées impliquées dans le développement économique et faciliter le développement de leurs flux d'affaires.

DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE DANS LES WILAYAS DU SUD

Un axe routier stratégique

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Nasri a indiqué que "*les hautes autorités du pays accordaient une importance capitale à cette route compte tenu de son importance et de sa dimension régionale et continentale*".

Le secteur poursuivra l'opération de dédoublement de cette route "stratégique" (RN1) et ce, à chaque fois que les circonstances le permettent au service des citoyens de ces régions et en appui à la dynamique économique qu'assure cette infrastructure pour les opérateurs économiques. Cette route, qui est également qualifiée de "*route de l'unité africaine*", est considérée comme la plus ancienne route traversant l'Afrique, d'autant qu'elle constitue un réseau de routes reliant six pays africains, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Nigeria, le Niger et le Tchad, ce qui permet de renforcer les relations économiques Sud-Sud et de raccourcir les distances entre les peuples de ces pays. Au plan national, cette route est considérée comme un axe stratégique, car elle traverse 10 wilayas sur une distance de 2.022 kilomètres, depuis Alger jusqu'à In-Guezzam frontalière avec le Niger, à l'extrême Sud, en passant par Blida, Médéa puis El-Ménéa, In-Salah et Tamanrasset, l'une des plus longues routes nationales. En ce qui concerne le tronçon traversant le Sud-Ouest, Nasri a indiqué que la route numéro 1 traverse Ghardaïa et El-Ménéa sur une distance de 545 kilomètres et passe également par In-Salah, Tamanrasset et In-Guezzam sur une distance de 1.257 kilomètres. Selon le ministre, concrètement, la wilaya de Ghardaïa a bénéficié, en 2014, de l'opération de dédoublement de cette route sur une distance de 260 kilomètres. Cette opération a été dégelée et l'étude a été entamée en octobre 2020 et concerne une distance de 191 kilomètres de la partie située sur le territoire d'El-Ménéa, à partir de la commune de Mansoura en arrivant à la commune d'El-Ménéa, selon les déclarations du ministre qui a rassuré que cette étude est actuellement à une étape avancée, d'autant que son achèvement devra intervenir au 1er trimestre de l'année en cours. Concernant le tronçon situé entre les wilayas d'In-Salah, Tamanrasset et In-Guezzam, le ministre a souligné qu'en attendant la réalisation de la double voie, le secteur œuvre à améliorer ses services, à travers plusieurs opérations de maintenance touchant près de 445,4 kilomètresm, dont 344,5 kilomètres finalisés, alors que les 100,9 km restants sont en cours de réalisation. Au titre de la loi de finances complémentaire 2021, la route nationale numéro 1 a été modernisée sur une distance de 570 km aux frontières de Ménéa en direction d'In- Guezzam. Cette opération prévoit un premier tronçon sur une distance de 200 kilomètres répartis en 13 parties, annoncées, et ayant fait l'objet d'ouverture des plis le 2 janvier dernier et actuellement en cours d'évaluation.

DISPOSITIFS D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Vers la finalisation de l'opération

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a affirmé que l'Etat œuvre "*d'arrache pied*" à parachever l'opération d'insertion des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et d'insertion sociale des jeunes diplômés (PID), au plus tard à l'entame de 2023.

En réponse à une question du député à l'Assemblée populaire nationale (APN), Massinissa Ouari, sur l'opération d'insertion des affiliés au DAIP et au PID, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que l'État "*a alloué les affectations financières nécessaires pour l'insertion des affiliés au dispositif relevant des instances et administrations publiques et œuvre d'arrache pied à achever cette opération durant l'année 2022-2023*". Relevant qu'il a été procédé "*jusqu'au 13 janvier 2022, à l'insertion de 140.795 sur un total de 346.088 concernés par cette opération, soit plus de 40 %*", Cherfa a ajouté que l'opération se poursuit en coordination avec toutes les instances concernées en vue d'insérer définitivement les bénéficiaires.

Rappelant la rencontre organisée par le ministère le 8 janvier dernier, le ministre a indiqué avoir "*donné des instructions fermes aux directeurs d'emploi des wilayas pour suivre ce dossier jusqu'à l'insertion définitive de tous les affiliés au dispositif dans les meilleurs délais, en mobilisant tous les moyens matériels et humains*". Par souci de finaliser l'opération, poursuit le ministre, "*il a été procédé à l'élaboration d'un projet de décret exécutif qui permet de prolonger les délais légaux pour l'opération d'insertion de deux années, soit jusqu'en 2023, d'autant que l'insertion totale touchera les concernés de manière progressive et conformément aux délais fixés*". Pour la même occasion, le ministre a indiqué que l'opération d'insertion concerne "*les affiliés au dispositif d'insertion professionnelle et sociale des diplômés au niveau des instances et administrations publics et du secteur économique public*", ajoutant qu'il était prévu que l'opération se fasse sur des étapes et ce, à partir du 1er novembre 2019, selon un calendrier dont la concrétisation s'étale sur trois ans. Le ministre a, en outre, imputé le retard de la concrétisation de ce calendrier, notamment, à l'impact de la situation sanitaire induite par la pandémie du Covid-19 qui a entraîné, a-t-il dit, "*un grand recul dans l'opération d'intégration et à la non-disponibilité de postes budgétaires suffisants, en vue de prendre en charge les bénéficiaires de cette opération*". Répondant à une question du député Abdenacer Ardjoun sur les offres de travail au niveau des wilayas du sud du pays, le ministre a affirmé que "*les efforts abondent actuellement, avec la conjugaison des efforts de tous les secteurs concernés, dans l'encadrement du marché d'emploi dans ces wilayas, en vue d'assurer davantage de gouvernance et une transparence dans sa gestion à travers la numérisation*". Pour conférer davantage de transparence à la gestion des offres de travail et aux installations au niveau des wilayas du Sud, Chorfa a indiqué que le secteur entend inclure des procédures en coordination et en concertation avec les autres secteurs qui permettent de "*mettre en place un dispositif de prise en charge des offres de travail qui n'ont pas été satisfaites au niveau de l'une des wilayas du Sud*".

R. E.

ÉCONOMIE CHINOISE

Elle continue de conduire la reprise de l'économie mondiale

Il y a un an, lorsque la Chine est devenue la seule grande économie au monde à réaliser une croissance économique, *Bloomberg* écrivait que la croissance de la Chine donnait un coup de main au redressement de l'économie mondiale.

Un an plus tard, le bilan économique pour 2021 démontre que la Chine n'a pas déçu les attentes mondiales, en servant de force majeure à la reprise de l'économie mondiale. Le 17 janvier, le Bureau national des statistiques de Chine a rendu public son bilan annuel : le volume économique de la Chine est estimé à 114.400 milliards de yuans en 2021, se classant au deuxième rang mondial, en hausse de 8,1 % en glissement annuel.

Ce taux de croissance est conforme aux attentes des économistes, et continue de placer la Chine parmi les premières des grandes économies mondiales, démontrant une fois de plus au monde la forte résilience et la vitalité de l'économie chinoise. La reprise en continu de l'économie chinoise est principalement attribuée à la croissance de la demande intérieure. En 2021, le total des ventes au détail de biens de consommation en Chine a dépassé 40.000 milliards de yuans, soit une augmentation de 12,5% par rapport à l'année précédente ; les investissements en immobilisations ont dépassé 50.000 milliards de yuans, réalisant une progression de 4,9 %. La demande intérieure a contribué jusqu'à 79.1 % à la croissance économique, devenant le moteur incontournable de la croissance économique du pays.

L'expansion de la demande intérieure a stimulé les importations, alors que l'élargissement de la demande extérieure a joué en faveur les exportations. En 2021, les importations et exportations totales de marchandises de la Chine ont créé un nouveau record, avec respectivement 21,5 % et 21,2 % d'augmentation. Ils ont contribué ensemble à rendre dynamique l'économie chinoise. Selon des estimations du Bureau national des statistiques de Chine, le taux de contribution de la croissance économique chinoise à la croissance économique mondiale devrait atteindre environ 25 % en 2021.

R. E.

UKRAINE

Les États-Unis livrent 90 tonnes d'armes létales

La première tranche d'aide militaire américaine récemment décidée par Joe Biden a été livrée à l'Ukraine dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé l'ambassade américaine à Kiev.

Alors que la Russie, préoccupée par l'activité militaire de l'Otan près de ses frontières et le soutien continu à l'Ukraine, attend la réponse des États-Unis concernant son projet de traité sur les garanties de sécurité, Washington continue de livrer des armes à Kiev. Le 18 janvier, un haut fonctionnaire du département d'État a déclaré lors d'un point de presse que les livraisons d'armes à l'Ukraine étaient en cours et que d'autres étaient prévues dans les semaines à venir.

Ce samedi 22 janvier, l'ambassade américaine à Kiev a annoncé l'arrivée en Ukraine d'environ 90 tonnes d'armes létales.

"*La première cargaison d'aide récemment dirigée par le Président Biden vers l'Ukraine est arrivée ce soir. Cette livraison comprend près de 200.000 livres (90,7 tonnes) d'aide létale, y compris des munitions pour les défenseurs de première ligne de l'Ukraine*", a indiqué l'ambassade sur son compte *Twitter*.

La mission diplomatique a ajouté que cette livraison démontre l'attachement des États-Unis à la capacité de défense ukrainienne face à la "*menace russe*". "*Cette aide, ainsi que les 2,7 milliards de dollars d'aide à la sécurité fournis à l'Ukraine depuis 2014, démontrent le ferme engagement des États-Unis à renforcer les défenses de l'Ukraine dans un contexte d'agression russe croissante*", a tweeté l'ambassade.

Le 20 janvier, le ministère ukrainien de la Défense a annoncé que son pays recevait une assistance militaire sans précédent de ses partenaires internationaux. Les 17 et 18 janvier, des avions en provenance de Londres se sont posés en Ukraine avec des systèmes antichars portables à bord.

Les pays baltes ont fait savoir vendredi qu'ils allaient envoyer des missiles américains Javelin et Stinger après y avoir été autorisés par Washington en début de semaine.

L'Allemagne continue de refuser les livraisons d'armes à l'Ukraine, mais promet celle d'un hôpital de campagne complet en février. "*Le tout, y compris la formation nécessaire, cofinancé par l'Allemagne à hauteur de 5,3 millions d'euros*", a précisé la ministre de la Défense Christine Lambrecht . Kiev et les Occidentaux affirment ces derniers mois que la Russie a concentré des troupes à la frontière ukrainienne en préparation d'une invasion.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a expliqué a affirmé, à maintes reprises, que les forces armées russes étaient déplacées à l'intérieur du territoire national, qu'elles ne menaçaient personne et que cela ne devait regarder personne.

Agences

SÉNÉGAL

Des élections locales aux allures de test national

Aujourd'hui se tiendront les élections municipales et départementales au Sénégal. Près de 6,7 millions d'électeurs sont appelés aux urnes. C'est le premier scrutin depuis la réélection du président Macky Sall en février 2019.

C'est aussi le premier depuis les émeutes meurtrières de mars 2021. Un scrutin test, pour la majorité comme pour les différentes coalitions de l'opposition.

Casquettes siglées - ADS - sur la tête, les militants de la majorité accueillent leur candidat au QG du parti présidentiel. ADS, comme Abdoulaye Diouf Sarr, ministre de la Santé. Son défi : reconquérir la capitale, contrôlée par l'opposition. Alors cette fois-ci sera-t-elle la bonne ?

Face à lui, six autres candidats, dont la maire sortante Soham el-Wardini, et le bouillonnant Barthélémy Dias, investi par la coalition d'opposition Yewwi Askan Wi. Lors d'un grand meeting mercredi soir, il a accusé le pouvoir de chercher à "*confisquer les élections*" : "*On s'en fout du fichier (électoral), on s'en fout de la publication des résultats, on s'en fout de la Céna (la Commission électorale), on s'en fout du préfet de Dakar, on s'en fout du gouverneur de Dakar (…). Il n'est pas question d'attendre des résultats préfabriqués. Dimanche, je serai dans mon bureau à 22 h en tant que maire de Dakar*", a-t-il affirmé. Au-delà de la bataille de Dakar, d'autres villes seront âprement disputées, comme Ziguinchor en Casamance, Saint-Louis au Nord, Kaolack, ou encore Thiès. Pour Jean-Charles Biagui, enseignant-chercheur en sciences politiques à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, ces élections ont une importance capitale : "*Ces élections, même si elles sont locales, ont un caractère national très marqué, à pratiquement deux ans de la prochaine élection présidentielle. La seconde raison, c'est que nous avons dans la configuration politique du Sénégal de nouveaux leaders, une certaine opposition qui émerge, qui va utiliser ces élections locales comme un tremplin. On verra, à travers les résultats de ces élections, la force ou les faiblesses de cette opposition montante*." Principale figure de cette opposition, Ousmane Sonko, arrivé troisième à la présidentielle de 2019, candidat à la mairie de Ziguinchor. Est-ce qu'il joue gros ?

La campagne, marquée par des incidents, s'est tout de même déroulée "*correctement*" selon Issa Sall, membre de la Céna, la Commission électorale nationale autonome. Il se dit "*serein*". Avec un nouveau système, "*pour les élections municipales, la loi a changé, le maire est élu au suffrage universel direct, et non plus par le conseil municipal*" rappelle Issa Sall.

Ces élections locales précèdent les législatives, annoncées pour le mois de juin, puis la présidentielle prévue en 2024. Les élections d'aujourd'hui permettront de faire le point sur les rapports de force politiques. Un nouveau Premier ministre devrait être nommé après le scrutin.

YÉMEN

Au moins 70 morts dans la frappe d'une prison

Une frappe aérienne contre une prison a fait au moins 70 morts et une centaine de blessés au Yémen. L'attaque est attribuée à la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite. La veille, celle-ci avait revendiqué un raid contre la ville de Hodeïda qui a coûté la vie à 3 enfants. Une attaque attribuée à la coalition sous commandement saoudien et témoignant d'une vive escalade de la violence. L'Arabie saoudite est à la tête de la coalition composée de pays musulmans dont les Émirats arabes unis, qui soutient les forces gouvernementales yéménites face aux Houthis.

En pleine nuit, un bombardement aérien a frappé une prison à Saâda, fief des Houthis dans le nord. Au moins 70 personnes ont été tuées et 138 blessées, selon l'ONG Médecins sans frontières (MSF), qui a dénoncé une attaque "*horrible*".

Ce bilan ne concerne qu'un seul hôpital de Saâda, "*deux autres établissements ayant reçu de nombreux blessés. Des recherches se poursuivent dans les décombres*", a ajouté MSF.

Il n'était pas possible de savoir dans l'immédiat qui étaient les détenus, ni combien ils étaient. Mais huit ONG dont Action contre la Faim, Oxfam et Save the Children, ont indiqué dans un communiqué commun que parmi les morts figureraient des migrants. Se disant "*horrifiées*", ces ONG ont dénoncé une "*indifférence flagrante*" pour la vie des civils.

L'attaque de Saâda n'a pas été revendiquée mais les Houthis ont accusé la coalition, qui contrôle l'espace aérien du Yémen, d'avoir perpétré un "*crime*" à Saâda. Les rebelles ont diffusé une vidéo montrant des scènes macabres présentées comme les conséquences de la frappe : bâtiments détruits, secouristes dégageant des corps des décombres et cadavres mutilés. "*De ce que j'ai entendu de la part de collègues à Saâda, il y a de nombreux corps et de nombreux disparus*", a dit Ahmed Mahat, le chef de la mission de MSF au Yémen. Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a condamné dans un communiqué "*les frappes aériennes de la coalition*.

"*D'autres frappes aériennes ont été rapportées ailleurs au Yémen, avec aussi des morts et des blessés parmi les civils, dont des enfants*", a-t-il aussi dénoncé, en réclamant "*des enquêtes rapides, efficaces et transparentes*" sur ces événements afin d'assurer que leurs auteurs rendent des comptes. C'est par Hodeïda que transite la majeure partie de l'aide humanitaire destinée au pays, un enjeu vital dans la guerre. Ces frappes sont intervenues après la revendication par les Houthis d'une attaque au drone et au missile, lundi, contre des installations pétrolières et aéroportuaires à Abu Dhabi, capitale des Émirats (trois morts). Les Émirats ont averti qu'ils riposteraient.

Sans dire clairement qui est à l'origine de l'attaque contre la prison, l'ambassadrice des Émirats à l'On, Lana Zaki Nusseibeh, a affirmé que la coalition militaire a "*une réponse proportionnée dans toutes ses opérations militaires*".

Elle s'exprimait après une réunion du Conseil de sécurité de l'Onu qui a condamné "*dans les termes les plus forts les attentats terroristes odieux perpétrés à Abu Dhabi*".

Pendant le conflit au Yémen, la coalition militaire a été accusée de multiples "bavures" contre des civils. Elle a reconnu des "*erreurs*", mais accuse les rebelles houthis d'utiliser les civils comme boucliers humains.

La frappe contre la prison "*n'est pas acceptable*", a déclaré l'ambassadrice de la Norvège à l'Onu, Mona Juul, présidente du Conseil de sécurité de l'Onu en janvier.

Le 3 janvier, les Houthis avaient détourné un navire battant pavillon des Émirats en mer Rouge, aggravant davantage les tensions. La coalition avait ensuite averti qu'elle bombarderait les ports tenus par les Houthis.

Agences

MESSAGE DU MINISTRE DES SPORTS AUX VERTS

"L'élimination de la sélection algérienne ne diminue en rien de sa valeur"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebgag, a affirmé que l'élimination de la sélection nationale de football, tenante du titre continental, dès le 1er tour de la compétition de la Coupe d'Afrique des nations 2021, suite à sa défaite face à la Côte d'Ivoire, jeudi à Douala au Cameroun, " ne diminue en rien de sa valeur".

Dans un enregistrement audio, le ministre Sebgag a indiqué que "*l'équipe nationale a trébuché et la défaite est, certes, lourde, mais cela ne diminue en rien de sa valeur. Les Algériens ne sont pas ingrats...vous avez fait, ces dernières années, la joie et la fierté des Algériens en leur permettant de renouer avec leur gloire d"antan*".

"*Nous vous apportons notre soutien... Perdre un match n'est nullement synonyme de fin de parcours... d'autres échéances vous attendent... Prenez le temps de faire le bilan de votre performance et de déterminer les raisons de cet échec dans ces compétitions africaines*", a ajouté le ministre.

"*Vous disposez de toutes les potentialités techniques, humaines et matérielles requises pour faire partie des grandes nations du football et les équipes les plus redoutables en compétition, en Afrique et ailleurs*", a conclu M. Sebgag. Les verts ont fait match nul avec la Sierre-Leone (0-0), avant d'être vaincus dans la 2e rencontre devant la Guinée équatoriale (0-1). A l'issue de cette 3e et dernière journée, la Côte d'Ivoire vient en tête (7 points) et la Guinée équatoriale (6 points) sont qualifiées aux huitièmes de finales, alors que la Sierra Leone (2 points) et l'Algérie (1 point) sont éliminés de la compétition.

JM 2021

Salim Dada nommé président de la commission des cérémonies d'ouverture et de clôture

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), vice-président du Comité d'organisation des JM Oran2021, Abderrahmane Hammad, a procédé, ce mercredi, à l'installation officielle de Salim Dada, au poste du président de la commission des cérémonies d'ouverture et de clôture et l'organisation des activités culturelles de ces jeux prévus du 25 juin au 5 juillet prochain. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du COA à Alger en présence des membres de ladite commission des différents secteurs ministériels, précise la même source. Le commissaire aux Jeux méditerranéens d'Oran Mohamed-Aziz Derouaz avait récemment insisté sur l'importance de la réussite des cérémonies d'ouverture et de clôture. Pour rappel, la cérémonie de clôture des JM2021 coïncidera avec le 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et la fête de la jeunesse.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU SPORT FÉMININ

Des activités programmées aux Andalouses ce week-end

Plusieurs activités sportives et d'animation artistiques et culturelles sont programmées ce week-end par la Ligue oranaise de voile à l'occasion de la Journée internationale du sport féminin, célébrée chaque année le 24 janvier, a-t-on appris mercredi auprès de la Ligue. Mais comme la célébration de cette évènement coïncide avec une journée ouvrable, la Ligue oranaise de voile a décidé d'avancer ses festivités pour les programmer vendredi et samedi prochains au niveau du Complexe touristique des Andalouses à Aïn el-Turck, a indiqué, à l'*APS*, son président Nazim Addou.

Il s'agit d'une deuxième activité, initiée par la Ligue oranaise de voile dédiée à la gent féminine en l'espace de quelques semaines après avoir organisé, sur les mêmes lieux, une autre manifestation visant l'insertion de la femme dans le sport en général et la voile en particulier, rappelle-t-on.

S'étendant sur deux jours, la nouvelle action de la Ligue oranaise plaide pour le même objectif, a expliqué son premier responsable en poste depuis le 7 décembre dernier, succédant à Arif Redouane qui a démissionné pour cumul de fonctions.

"*Les activités programmées pour l'occasion au complexe des Andalouses visent à promouvoir la pratique sportive féminine et à ancrer le sport au féminin dans les usages*", a encore dit M. Addou, qui table sur une présence massive des femmes, lui qui a été encouragé par "*la réussite*" du premier évènement organisé par son instance. Depuis 2014, la Journée internationale du sport féminin est célébrée le 24 janvier.

Constatant la sous-médiatisation du sport féminin, le Conseil supérieur de l'audiovisuel français ont ainsi lancé en collaboration avec le Comité national olympique et sportif français la Journée internationale du sport féminin. L'objectif étant de permettre au sport féminin de gagner en visibilité et de contribuer à sa meilleure représentation dans les médias.

APS

VOILE :

L'équipe nationale de bic-techno en stage à Alger

La sélection algérienne de voile, spécialité "bic-techno", effectue à partir de vendredi à l'école nationale de voile et des sports nautiques à Bordj el-Bahri un stage de préparation, avec la participation de sept marins a appris jeudi l'*APS* auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Ce stage, qui se poursuivra jusqu'au 25 janvier, sera animé par l'entraîneur national, Kheiredine Bousaha, afin de "*préparer les futures compétitions internationales et, surtout, entretenir la forme physique des marins, âgés de moins de 20 ans*", précise la FAV. Par ailleurs, l'instance fédérale a préféré "*laisser un espace entre les dates de différents stages des équipes nationales, dans le respect du protocole sanitaire afin d'éviter la propagation du coronavirus*". A cet égard, la FAV a indiqué que le stage de préparation de l'équipe nationale "lazer" aura lieu fin janvier ou début février prochain. La direction technique nationale avait organisé du 14 au 18 janvier à l'école nationale de voile et des sports nautiques à Bordj el-Bahri un stage pour les équipes nationales, spécialités "elca 6" et "elca 7" qui se préparent pour les prochaines compétitions internationales, notamment les Jeux méditerranéens 2022 à Oran.

Séminaire à Alger sur l'utilisation du programme "Sail Wave"

Un séminaire sur l'utilisation du programme "Sail Wave", dédié à l'élaboration des résultats techniques de compétition de voile, a été organisé vendredi et samedi à l'école nationale de voile et des sports nautiques à Bordj el-Bahri, a appris l'*APS*, jeudi, auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Organisé par la direction fédérale du développement et de la formation, ce stage a vu la participation de 22 stagiaires (12 garçons et 10 filles) représentant sept wilayas du pays, à savoir, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Alger, Oran et Boumerdès, précise la même source. La direction fédérale du développement et de la formation a expliqué que "*ces stagiaires sont d'anciens athlètes qui ont pratiqué la voile et qui souhaitent recevoir une formation pour maîtriser la technologie Sail Wave, afin de pouvoir l'utiliser lors de compétitions nationales et régionales*".

La première journée a vu la présentation de cours théoriques sur l'introduction de cette technologie et son fonctionnement, alors que la deuxième journée a été dédiée à des leçons d'application sur des cas pouvant survenir lors de compétitions nationales.

Les stagiaires devront ensuite passer des tests avant l'obtention de diplômes, en présence du président de la FAV, Mohamed Azoug et du directeur technique national, Amriche Adlane.

La FAV utilise depuis des années le programme "Sail Wave", qui est dédié à la valorisation des résultats techniques de la compétition, "*parce qu'il a prouvé son efficacité et fait partie des programmes utilisés dans divers pays dans le monde, ce qui permet de gérer les résultats lors des compétitions*", a-t-on souligné.

THE ROCK

21h00 W9

Des militaires félons menacent d'envoyer des missiles depuis l'ancienne prison d'Alcatraz, transformée en camp retranché. Tous les espoirs reposent sur un expert en armes chimiques, et sur le seul homme à s'être évadé du pénitencier

LES ENFANTS DU MARAIS

21h00 C8

À la campagne, dans les années vingt. Deux marginaux, dont l'un d'une grande fragilité, se serrent les coudes pour échapper à la solitude. Autour d'eux, quelques amis qui partagent leur amour de la nature et des bonnes bouteilles.

FLEUVE NOIR

21h00 2

Dany Arnault n'est pas rentré de l'école. Le commandant François Visconti, alerté par la mère de Dany, n'est pas inquiet : les adolescents fuguent souvent. Quelques jours plus tard, après l'enquête de routine et une battue infructueuse dans les bois où vit la famille Arnault, il faut toutefois se rendre à l'évidence : il s'agit bien d'une « disparition inquiétante ». Le policier, qui noie ses problèmes existentiels dans l'alcool, voit débarquer Yann Bellaile, un voisin professeur d'anglais, qui donnait des cours particuliers à Dany, et souhaite proposer ses services.

LES ENQUÊTES DE MORSE

21h00 3

Février 1971. Un attentat à la bombe dans un collège d'Oxford semble devoir être rattaché aux agissements de l'Angry Brigade, un groupe d'activistes communistes libertaires prenant pour cible des ambassades, le siège du parti conservateur ou des banques, heureusement généralement sans faire de victimes. Dans le même temps, Morse doit assurer la protection du footballeur vedette des Oxford Wanderers, menacé de mort par l'IRA. Les ramifications de ces deux affaires se révèlent complexes et compromettantes pour le pouvoir.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE MYSTÈRE VON BÜLOW

21h00 arte

Inspiré d'une histoire vraie survenue aux États-Unis dans les années quatre-vingt. Le cas d'un milliardaire américain accusé d'avoir voulu tuer son épouse et que deux procès ont innocenté, sans pour autant lever le voile sur ce mystère

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD

21h00 4

Silvia est promise au fils d'un vieil ami de son père, Dorante. La jeune femme parvient à obtenir de son père l'autorisation d'observer sous le déguisement de sa servante, Lisette, le jeune homme à qui sa famille la destine. Mais elle ignore que Dorante a eu la même idée qu'elle lorsqu'il se présente à son tour dans l'habit de son valet Arlequin. Ce dernier endosse les vêtements de son maître. Les couples réassortis sont alors pris à leur propre piège, sous le regard amusé et éclairé de Monsieur Orgon.

ZONE INTERDITE

21h00 M6

Si la grande majorité des Français de confession musulmane respecte les lois de la République, une minorité active se réclame d'un Islam radical qui prône la supériorité des lois islamiques sur les lois françaises. Quelle est l'influence de ces mouvements ? Comment les services de l'Etat surveillent et combattent ce radicalisme ? Enquête dans des villes comme Roubaix ou Marseille.

SAN ANDREAS

21h00 TF1

En Californie, Ray Gaines est un pilote d'hélicoptère de secours avec plus de 600 sauvetages à son actif. Une équipe de télé vient même de réaliser un reportage sur lui pour souligner ses exploits. Lui ne pense qu'à revoir sa fille qui va bientôt entrer à l'université. Alors qu'il essaie de trouver un terrain d'entente avec Emma, son ex-compagne, la terre se met à trembler. La secousse est historique et le séisme atteint la magnitude 9. Alors que San Francisco est en train d'être détruite, Gaines n'a qu'une idée en tête : mettre à l'abri les deux femmes de sa vie...

MIDI Libre
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4430 | Dimanche 23 janvier 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:26
Dohr	13:00
Asr	15:43
Maghreb	18:06
Icha	19:33

CISJORDANIE OCCUPÉE

DES COLONS JUIFS ATTAQUENT DES PALESTINIENS ET DES ISRAÉLIENS DE GAUCHE

De nouvelles attaques de colons en Cisjordanie occupée se sont produites vendredi 21 janvier à Burin, près de Naplouse. Des colons juifs, masqués, ont attaqué des Palestiniens et un groupe de militants israéliens de gauche, appartenant à l'association Rabbins pour les droits de l'Homme et à l'Olive Harvest Coalition, venues planter des arbres. Dans ce village à proximité de la colonie de Yithzar, réputée l'une des plus violentes, et de l'avant-poste de Giv'at Ronen, les attaques de colons sont très fréquentes.

Les colons avaient le visage caché, des battes de base-ball, des pierres de la taille de briques qu'ils ont jetées sur les agriculteurs palestiniens du village de Burin et sur des volontaires israéliens qui les accompagnaient. Une scène violente filmée par l'un des militants.

Le groupe de colons aperçoit aussi une voiture, plaque jaune, celles d'un des Israéliens, et y mettent le feu avec un bidon d'essence. L'armée israélienne, prévenue, est arrivée "*trop tard*", les colons avaient déjà pris la fuite. Les dix blessés israéliens, légers mais visages ensanglantés, sont transférés à l'hôpital. Habituellement les attaques de colons, régulières, ultra-violentes, quasi hebdomadaires et parfois meurtrières en Cisjordanie occupée contre des Palestiniens sont peu discutées et se perpétuent en toute impunité, cette fois les réactions ont été nombreuses.

Le ministre israélien de la Santé, Nitzan Horowitz, parle de "*violence terrifiante*" et affirme que les auteurs doivent être condamnés. Yaïr Lapid, ministre des Affaires étrangères, estime qu'avec ce type d'attaques, Israël s'enfonce dans l'abysse et que cela doit cesser.

Pour Ayman Odeh, député de la Liste arabe unie, cet incident n'aurait pas eu lieu sans le soutien du gouvernement aux colons. "*Le budget pour les colonies est augmenté sans cesse, le gouvernement qualifie les colons - des meilleurs de nos fils -, c'est une politique qui enracine l'occupation et sa violence*", dit-il.

MATCHS BARRAGES MONDIAL 2022

L'Algérie affrontera le Cameroun

Le tirage au sort des matchs barrages de la zone Afrique pour les qualifications au Mondial 2022 s'est déroulé samedi 22 janvier 2022 au Cameroun. L'adversaire de l'Algérie est désormais connu. La séléction nationale affrontera, dans le cadre des matchs barrages l'équipe du Cameroun.

À noter que les barrages se disputeront au mois de mars en aller-retour. Il convient de rappeler que les hommes de Belmadi se sont qualifiée pour les barrages après avoir terminé premiers du groupe A du second tour des éliminatoires, avec 14 points, devant le Burkina Faso (12 pts), le Niger (7 pts), et Djibouti (0 point).

À rappeler également que le tirage au sort de ce samedi a été effectué parmi 10 pays ayant validé leur billet pour les barrages du Mondial. Il s'agit de l'Algérie, le Sénégal, la Tunisie, le Nigeria, le Maroc, l'Égypte, la RD Congo, le Ghana, le Cameroun et le Mali.

USTO-MB

113 postes de formation en doctorat ouverts en 2021 - 2022

"*Pas moins de 113 postes de doctorat couvrant 17 filières dans les six domaines de formation à l'USTO-MB ont été ouverts au titre année universitaire 2021-2022*", a indiqué à l'*APS* le porte-parole de USTO-MB, Mâamar Boudia. Ainsi, 15 postes ont été ouverts dans chacune des filières de physique, génie mécanique, génie des procédés, 11 postes en génie maritime et 9 autres en électronique. Pour le génie biomédical, l'informatique, l'architecture et l'activité physique, sportive et éducative, 6 postes ont également été ouverts pour chacune de ces spécialités.

3 postes ont aussi été ouverts pour chacune des filières de l'automatique, l'électrotechnique, les travaux publics, l'hygiène et la sécurité industrielle, les biotechnologies, les sciences biologiques et les mathématiques.

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE

IL Y A DIX ANS NOUS QUITTAIT CHERIF KHEDDAM

Il y a dix ans s'éteignait l'un des pionniers de la musique kabyle, l'auteur compositeur et interprète Cherif Kheddam, après une carrière de près de 60 ans et un répertoire considérable venu enrichir le patrimoine musical algérien de plusieurs dizaines de composition dédiées à la mère-patrie, à l'amour et à l'exil.

Né le 1er janvier 1927 dans le village d'Aït-Boumessaoud à Tizi-Ouzou, Cherif Kheddam est connu pour être un chanteur, parolier, compositeur et musicien pionnier de la chanson kabyle de l'exil qui a entamé sa carrière artistique au début des années 50. Ouvrier en France où il s'est installé en 1947, il a suivi des cours du soir de solfège et de chant, auprès du Tunisien Mohamed Djamoussi, avant d'enregistrer son premier titre *Yellis ntmourthiw* (fille de mon pays) en 1955 édité à son compte. Cherif Kheddam va enchaîner les succès et les disques en entrant dans le catalogue de la prestigieuse maison Pathé Marconi à partir de 1958 où il a sorti des titres comme *Nadia* et *Vgayeth Thelha* (La belle Béjaïa) en plus d'avoir signé de nombreuses compositions pour l'orchestre de la Radio française. Puisant son génie dans la souffrance de l'exil, Cherif Kheddam va aussi orienter et inspirer de nombreux grands noms de la musique dont Idir, Lounis Aït Menguellat, Malika Doumrane, ou encore Nouara qui deviendra son épouse à son retour au pays en 1963. De retour en Algérie, Cherif Kheddam va rejoindre la chaîne 2 de la Radio nationale, d'expression amazighe, où il va animer de nombreuses émissions pour les jeunes talents de la musique, dont "*Les chanteurs de demain*". Connu pour son amour de la patrie, il enregistre en 1996 *Ldzaier Nchallah Atsehlodh*, une symphonie de l'espoir pendant une période difficile dont il est l'auteur, le compositeur et l'interprète, en plus d'avoir signé, la même année la bande originale du film *La colline oubliée*, premier film en tamazight réalisée par Abderrahmane Bouguermouh sur une adaptation du roman éponyme de Mouloud Mammeri.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

13 décès et 2.211 nouveaux cas en 24 heures

La situation épidémiologique liée au coronavirus en Algérie empire chaque jour. Après avoir franchi le cap des 1.800 cas hier vendredi, le nombre de contaminations quotidiennes vient d'enregistrer un nouveau pic samedi 22 janvier 2022. Dans son bilan quotidien rendu public pour les dernières 24 heures, le ministère de la Santé fait état de 2.211 nouveaux cas de contamination au Covid-19. Selon la même source, 13 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures. Avec ces nouveaux chiffres, le total des cas confirmés s'élève à 234.536 pendant que celui des décès atteint 6.481.

SAHARA OCCIDENTAL

GUTERRES APPELLE À RÉSOUDRE "UNE FOIS POUR TOUTES" LE CONFLIT

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a appelé vendredi le Maroc et le Front Polisario au "*dialogue pour résoudre une fois pour toutes le conflit au Sahara occidental qui dure depuis tant de décennies*".

"*Il est temps pour les parties (au conflit) de comprendre la nécessité d'un dialogue, de chercher une solution et pas seulement de maintenir un processus sans fin, sans espoir de résolution*", a en effet déclaré le chef de l'Onu, cité par des agences de presse.

"*J'ai bon espoir que le processus politique se développe à nouveau*", a-t-il ajouté, alors que son nouvel émissaire chargé du dossier, Staffan de Mistura, vient de boucler sa première tournée dans la région.

Et d'enchaîner : "*C'est un problème qui dure depuis tant de décennies dans une région du monde où nous voyons des problèmes de sécurité extrêmement graves, où nous voyons le terrorisme se multiplier dans le Sahel et de plus en plus près des côtes, qu'il est dans l'intérêt de tous de résoudre une fois pour toutes ce problème du Sahara occidental*".

L'envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, dont la principale mission est de relancer le processus politique au Sahara occidental, a achevé, mercredi, sa première visite dans la région, sur fond de réaffirmation du Front Polisario de sa position en faveur d'une solution politique basée sur un référendum d'autodétermination.

Le membre du secrétariat national du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, avait indiqué que la réussite de la mission de de Mistura était tributaire de l'adoption d'une approche pacifique pour le règlement du conflit, conformément au plan de paix Onu-OUA.